

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter, dans le cadre des réunions d'information proposées par la commission Information-Formation de l'ADM 54, à une session sur :

## La communication en période électorale

**Jeudi 5 septembre 2019**

de 16h à 19h

Le Réservoir (anciennement Centre Erckmann)

2 Cours de Verdun à **LUNEVILLE**

**Mardi 10 septembre 2019**

de 16h à 19h

Espace Louis Aragon

67 route de Briey à **AUDUN-LE-ROMAN**

**Jeudi 12 septembre 2019**

de 17h à 20h

Au siège de l'ADM 54

80 boulevard Foch à **LAXOU**

A l'ordre du jour, notamment :

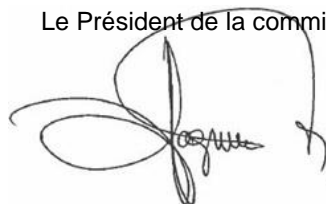
- Faut-il changer le contenu du bulletin municipal ou communautaire ? Qu'en est-il de l'éditorial ?
- Faut-il supprimer la cérémonie des vœux ? Puis-je continuer à faire des inaugurations ?
- Puis-je diffuser un bilan de mandat ?
- Puis-je utiliser des photographies de la commune pour ma campagne électorale ?
- Qui peut verser des dons dans une campagne ?
- Ai-je un droit de réponse si un tract est diffamatoire ?

La réunion sera animée par **Mme Valentine DUHAUT**, responsable du service juridique.

Pour des raisons d'organisation matérielle, seules les personnes inscrites pourront participer. Merci de le faire sur le site internet [www.adm54.asso.fr](http://www.adm54.asso.fr), onglet « formation » **avant le 3 septembre 2019** ou par email à [secretariat@adm54.asso.fr](mailto:secretariat@adm54.asso.fr) avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la commission



Jean-Jacques PIERRET  
Maire de MONTIGNY-SUR-CHIERS

*Le plus beau des mandats mérite le meilleur des services*